

Programme détaillé « Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine »

Organisme de formation

SCIC ECLIS
20, rue de la Violette
22100 QUEVERT
02 96 87 94 86
contact@scic-eclis.org

Objectif de la formation

Accéder à une qualification professionnelle dans le secteur de la restauration du patrimoine.

Cette formation aborde les techniques de restauration du patrimoine par une approche pluridisciplinaire. Elle est destinée aux personnes qui souhaitent devenir des professionnels du bâtiment et qui possèdent un minimum d'expérience. Elle entend faire découvrir aux participants la richesse des métiers dans la restauration du bâti ancien et les motiver à s'engager dans cette voie. A l'issue de la formation, les apprenants doivent savoir effectuer un diagnostic des dégradations et être en mesure de proposer des techniques de restauration adaptées. Ils doivent connaître le milieu professionnel et maîtriser les bases techniques afin d'intégrer une entreprise.

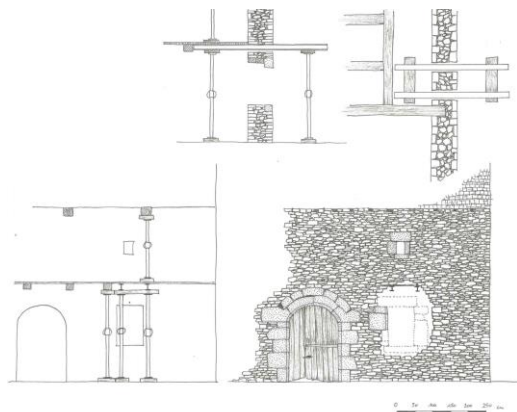
Les objectifs de la formation visent la montée en compétences sur les compétences opérationnelles suivantes :

- **Bloc A/ Diagnostiquer un ouvrage ancien afin d'en identifier les caractéristiques et les pathologies**
 - A1/ Analyser les contextes historiques et géographiques de l'ouvrage afin d'identifier l'ouvrage
 - A 2/ Identifier les matériaux pour appréhender les éléments architecturaux et les systèmes constructifs locaux
 - A3/ Effectuer les relevés graphiques et photographiques pour identifier l'ouvrage
 - A4/ Réaliser les éléments graphiques nécessaires à la présentation de l'ouvrage
 - A5/ Identifier les désordres et leur emplacement, leur nature, leur dimension pour analyser les pathologies du bâti ancien
 - A6/ Déterminer les causes et conséquences des désordres afin d'analyser les pathologies du bâti ancien
 - A7/ Identifier les mécanismes thermiques et hygrothermiques pour améliorer le confort thermique

- **Bloc B / Organiser un chantier de restauration d'un édifice ancien afin d'assurer la préparation des interventions**
 - B1/ Définir une méthodologie d'intervention globale, les modes opératoires et techniques, les priorités et la chronologie d'interventions pour identifier les actions à mener sur l'ouvrage dans le respect des principes d'intervention minimum et de réversibilité
 - B2/ Prévoir les approvisionnements en valorisant les ressources locales et le réemploi des matériaux existants afin de permettre la continuité des travaux et la gestion des espaces de stockage
 - B3/ Evaluer les risques de détérioration et d'effondrement pour assurer la sécurité des personnes et garantir la pérennité de l'ouvrage
 - B4/ Entretenir et gérer les équipements et l'outillage afin de garantir la continuité du chantier
 - B5/ Prévoir la gestion des déchets et la réduction des nuisances pour contenir les pollutions et organiser l'ensemble des étapes du chantier



Cette formation est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme de formation régionale QUALIF EMPLOI
Elle se réalise en conventionnement avec le CAEU 32 et la Fédération ÉCOCONSTRUIRE



- **Bloc C/ Exécuter les travaux afin de réparer, conforter, intervenir sur la structure d'un édifice ancien**

- C1/ Mettre en sécurité les ouvrages et les personnes afin de conforter la stabilité et la durabilité de l'édifice
- C 2/ Apprendre et mettre en œuvre les techniques de gestes et postures de travail pour préserver l'intégrité physique des personnes
- C3/ Déconstruire et démonter les matériaux afin de les réutiliser dans la mise en œuvre
- C4/ Réaliser ou restituer une maçonnerie afin de réparer ou conforter un édifice ancien (Pierre, terre cuite, terre crue...selon le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux en fonction des spécificités du bâti vernaculaire local
- C5/ Percer des ouvertures pour modifier la structure d'un édifice ancien
- C6/ Changer ou réparer une pierre de taille dégradée afin de conforter un édifice ancien
- C7/ Reprendre, consolider ou construire un arc ou une voûte afin de conforter un édifice ancien
- C8/ Intervenir sur / ou réaliser un ouvrage en bois corroyé ou non corroyé pour conforter un édifice ancien
- C9/ Reprendre, entretenir ou exécuter un enduit (chaux, terre, plâtre, ou avec le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux) pour assurer la pérennité d'un ouvrage ancien
- C10/ Reprendre une couverture (Tuiles, lauze, ardoise, chaume, Bardeaux et les éléments de toiture avec le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux) afin d'assurer la pérennité d'un ouvrage ancien
- C 11/ Réaliser, reprendre et assainir des sols, afin d'assurer la pérennité d'un ouvrage ancien

Prérequis de la formation

Maîtriser les compétences de base :

- Comprendre et communiquer par l'oral
- Lire, comprendre et communiquer par l'écrit
- Utiliser les calculs de base et raisonnement mathématiques
- Appréhender les bases de la représentation spatiale et graphique

Prérequis spécifiques à la certification :

- Aptitude au travail en hauteur
- Aptitude au travail manuel
- Expériences sur chantiers réels
- Pas de contre-indication médicale

Publics

Cette formation s'adresse aux demandeur.euse.s d'emploi et aux salarié.e.s en reconversion.

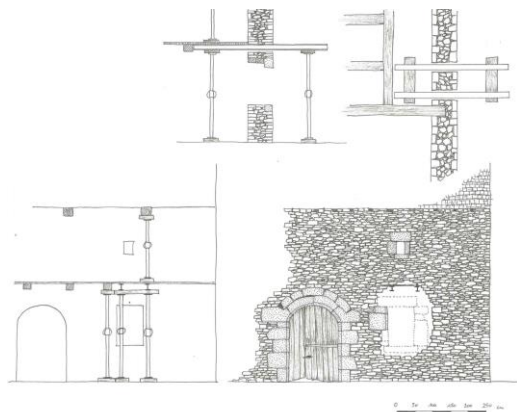
Pour les salarié.e.s en reconversion professionnelle, merci de prendre contact avec nous pour l'obtention d'un devis

Contenu de la formation

- Approche générale de l'architecture en Bretagne
- Maçonnerie pierre, taille de pierre
- Maçonnerie en terre crue
- Charpente ancienne, menuiserie et couverture
- Performances thermiques du bâti ancien
- Les habilitations et certifications : Sauveteur Secouriste au Travail (SST), Montage/Démontage d'échafaudages (R408)



Cette formation est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme de formation régionale QUALIF EMPLOI
Elle se réalise en conventionnement avec le CAEU 32 et la Fédération ÉCOCONSTRUIRE



Formes pédagogiques

Les modules seront dispensés sous différentes formes pédagogiques :

- Des interventions théoriques en salle, des visites et observations sur sites
- Des travaux coopératifs, des apprentissages sur chantier école et/ou sur plateau technique

Organisation du parcours de formation

Organisation du parcours de formation : 1/3 chantier d'application, 1/3 en centre de formation et 1/3 en entreprise.

Durée parcours de formation	
Dates prévisionnelles	<ul style="list-style-type: none">• 8 à 9 mois. En général de septembre à mai
Durée en centre (dont chantier d'application)	<ul style="list-style-type: none">• 820 heures
Durée en entreprise	<ul style="list-style-type: none">• 395 heures réparties sur 3 périodes (tous les 2 mois environ)
Durée totale	<ul style="list-style-type: none">• 1215 heures

Les stages en entreprises sont constitués de 3 périodes réparties sur la durée de la formation

Validation de la formation

Certification professionnelle de niveau 3 co-certifiée par le CAUE 32 et la Fédération écoconstructrice, validée par 4 composantes :

- 3 en contrôle continu en formation
 - Évaluations écrites
 - Evaluations pratiques individuelles
 - Evaluations pratiques collectives et auto-évaluations
- La 4ème composante est constituée d'une étude technique sur un bâti représentatif du patrimoine régional, réalisée tout au long de la formation concrétisée par 2 dossiers (Plan et Technique) déposés auprès d'un jury et soutenus auprès de ce même jury.

Une synthèse des évaluations réalisées en entreprise est également fournie au jury, qui peut sur demande consulter les livrets de stages de chaque stagiaire. Ils jouent un rôle de pondération.

Le jury est présidé par un.e représentant.e des co-certificateurs CAUE 32 ou Fédération Écoconstruire, dépositaires de la certification OPRP. Le reste du jury est composé d'un.e architecte compétent.e sur le bâti régional, d'un.e spécialiste de la Sécurité au Travail, d'un.e ou plusieurs artisan.e.s ou chef.fe.s d'entreprise spécialisé.e.s en restauration du patrimoine. Ces profils complémentaires permettent de couvrir les domaines de compétences attendues par le référentiel de la certification OPRP.

Pour obtenir la certification, le candidat doit valider tous les blocs (A, B et C) du référentiel

Contacts

Pour toute demande d'information :

SCIC ECLIS
20, rue de la Violette
22100 QUEVERT
Tel : 02 96 87 94 86
contact@scic-eclis.org



Cette formation est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme de formation régionale QUALIF EMPLOI
Elle se réalise en conventionnement avec le CAUE 32 et la Fédération ÉCOCONSTRUIRE